

Rapport d'Activité

2024



PAYS DU
PÉRIGORD
NOIR

NOS PARTENAIRES - FINANCEURS - MEMBRES



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir





Le mot

des Co-Présidents du Pays du Périgord Noir

“

L'année 2024 a été une année de continuité mais aussi de développement pour le Pays du Périgord Noir. Dans un contexte de transitions multiples - économiques et écologiques -, notre territoire de projets a su faire preuve d'agilité, en poursuivant ses actions de fond tout en amorçant de nouvelles dynamiques à l'échelle locale.

Nous avons continué à mutualiser les efforts, en appui aux communes et aux intercommunalités, avec une attention particulière portée aux besoins concrets des acteurs de terrain. Le dispositif ACP a démontré son efficacité en soutenant les commerçants et artisans du territoire, le dispositif Territoires d'Industrie a été déployé auprès des entreprises, tandis que les financements européens ont permis d'accompagner de nouveaux projets structurants pour le développement de notre territoire.

L'année a également été marquée par le lancement d'un Projet Alimentaire Territorial, amorce d'une politique cohérente autour de l'alimentation durable, de la production à la consommation. Cette démarche participative témoigne de notre volonté d'agir en profondeur sur les enjeux du quotidien.

Les enjeux forts de notre territoire que sont les mobilités, le logement, la formation, l'équilibre territorial ou encore la préservation de nos ressources, sont restés au cœur de notre action et en sont le ciment. L'avancée significative du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) illustre cette ambition de préparer l'avenir avec méthode, concertation et vision à long terme.

Enfin, cette année a aussi été celle d'un renouveau au sein de l'équipe du Pays, avec l'arrivée de trois nouvelles collaboratrices, dont Solène Guérinot à la direction. L'engagement de toute l'équipe, conjugué à celui des élus et des partenaires, insuffle une dynamique toujours plus forte à notre structure.

Ce rapport d'activité reflète ce travail collectif, résolument tourné vers l'accompagnement de nos collectivités dans leurs développement et transitions.

En 2025, notre ambition est claire : renforcer l'appropriation de l'offre de services du Pays par l'ensemble des élus et agents, et faire du Pays un véritable levier de transformation locale. Car notre structure est avant tout un outil, qui sera ce que nous choisirons d'en faire, ensemble.

”

Germinal Peiro, Co-Président du Pays du Périgord Noir, Président du Conseil Départemental Dordogne - Périgord

Jean-Jacques de Peretti, co-Président du Pays du Périgord Noir, Président de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et ancien Ministre

INTRODUCTION

LE PAYS DU PÉRIGORD NOIR

- La gouvernance
- L'équipe
- Les missions

8

LES FONDS EUROPÉENS

- Programmation
- Bilan et évènements 2024

12

LE SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

- Le dispositif Action Collective de Proximité - ACP - Artisanat/Commerce
- La labellisation Territoires d'Industrie

15

LES OUTILS D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La plateforme de formation
- La résidence Habitat Jeunes
- La Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprises - BLVE

20

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

- Le lancement et l'élaboration du diagnostic
- Le SCoT en résumé
- Les prévisions 2025

26

LES TRANSITIONS

- La forêt
- L'alimentation
- Les mobilités

30

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

- Le Contrat de Développement et de Transitions
- Le Contrat de Relance et de Transition Energétique

35

INTRODUCTION

Portrait du territoire

A la croisée du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Corrèze, le Pays du Périgord Noir s'étend à l'Est du département de la Dordogne. Il rassemble 136 communes, organisées en 6 communautés de communes, sur un territoire de 2 273 km², soit près d'un quart de la superficie du département.

Territoire rural, il s'appuie sur une identité culturelle forte, héritée d'un patrimoine bâti et naturel exceptionnel : villages classés parmi les plus beaux de France, sites préhistoriques majeurs inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, gastronomie renommée, artisanat local, savoir-faire agricoles.

Cette richesse culturelle et environnementale contribue non seulement à l'attractivité touristique du territoire mais aussi à son cadre de vie de grande qualité, attractif et porteur de nouvelles dynamiques.



Le territoire du Pays en quelques chiffres

83 445 habitants (chiffres INSEE 2024)

385 immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques

62 % de la surface du territoire est boisée

30% de la surface est constituée de prairies

En 2022, l'observatoire départemental du tourisme comptait **2.5 millions** de nuitées pour le territoire

En 2020, le nombre d'emploi était de **27 817**

En 2021, le nombre de commerces, toutes catégories confondues était de **2 125** dont **20%** de commerces alimentaires

Pour l'année scolaire 21/22, le territoire comptait **10 153 élèves** de la maternelle au lycée

Le territoire compte **25,2%** de résidences secondaires



Source : Diagnostic territorial - Schéma de Cohérence Territoriale - 2024

INTRODUCTION

LES TEMPS FORTS DU PAYS DU PERIGORD NOIR

2024

Les Comités de pilotage annuels du Contrat de développement et de transitions permettent de faire un point d'étape sur l'avancement des projets, d'ajuster les priorités si nécessaire, et d'ajouter des projets au Contrat. Le Copil du 20 février 2024 a permis de mettre en lumière certains projets phare du Contrat, tels que le projet Les Vergers de la Transitions porté par la communauté de communes Pays de Fénelon.



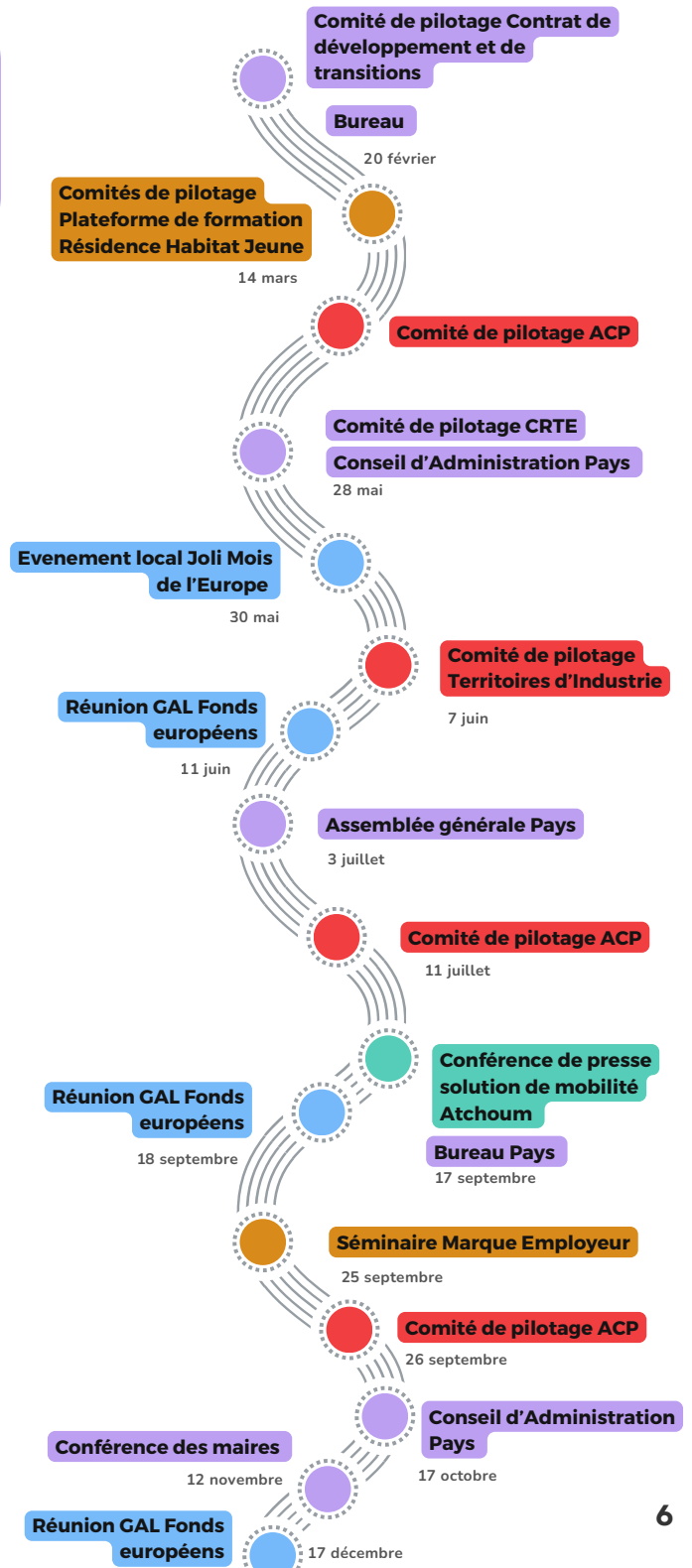
À l'occasion du Joli Mois de l'Europe, le Pays du Périgord Noir a organisé, en partenariat avec le CD 24, une matinée d'échanges à Sarlat pour valoriser les projets financés par l'UE. Des présentations des programmes LEADER, FSE et Erasmus+ ont été accompagnées de témoignages de bénéficiaires, illustrant leur impact concret sur le territoire. L'événement s'est conclu par un moment convivial autour de produits locaux et une exposition sur la construction européenne.



L'Assemblée Générale du Pays du Périgord Noir, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Castel, a permis de dresser une rétrospective de l'activité de l'année 2023, ainsi qu'une projection sur l'année 2024. C'est un moment important pour la structure permettant de rendre compte des projets en cours à l'ensemble des administrateurs et partenaires.



La Conférence des Maires a pour but de renforcer la coopération et le dialogue entre les communes et l'instance du Pays. Cet événement permet aux maires et élus locaux de se réunir pour échanger sur les enjeux communs, partager des expériences, découvrir et approfondir les actions menées par le Pays.



INTRODUCTION

LES TEMPS FORTS DE L'ELABORATION DU SCOT

2024

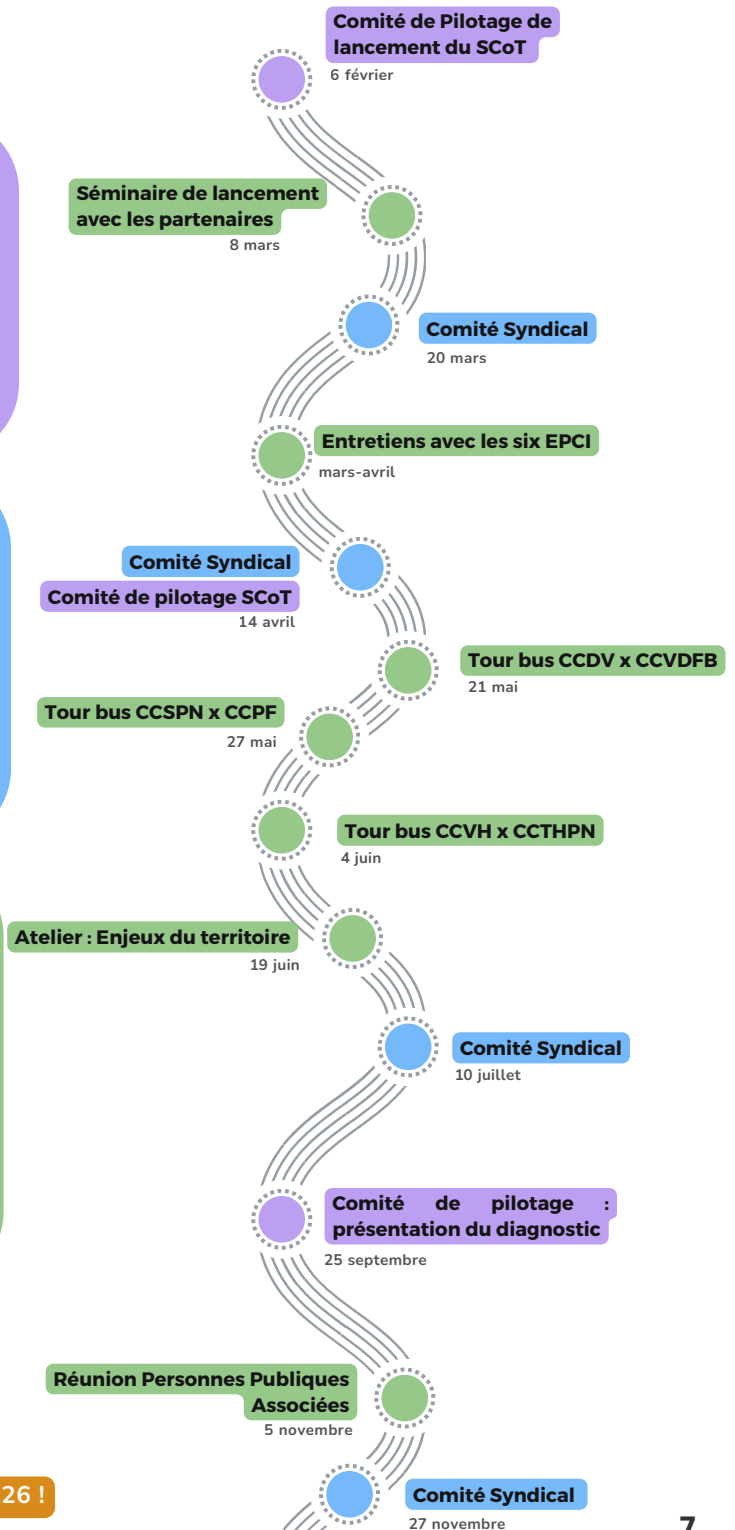
Les Comités de pilotage sont des moments importants de l'élaboration du SCoT puisqu'il s'agit d'instance d'orientation et de discussions entre les EPCI, le Pays et le bureau d'étude Citadia. Les Copil précèdent généralement les Comités Syndicaux, si les décisions qui y sont prises ont besoin d'être validées par une délibération. Les personnes invitées au Copil sont les élus du Comité Syndical, les techniciens membre du Comité technique et l'équipe technique dédiée au SCoT.



Le Comité Syndical est l'organe délibérant du SCoT. Le SCoT étant piloté par un Syndicat Mixte Fermé, il dispose de sa propre assemblée composée de 19 élus titulaires et suppléants issus des 6 EPCI du territoire. Le Comité Syndical est convoqué pour les affaires courantes propres à la vie d'une collectivité. Il est également et surtout le lieu où les décisions afférentes à l'élaboration du SCoT sont entérinées, la délibération portant prescription du SCoT, l'approbation du diagnostic (non réglementaire), le vote du PAS qui viendra plus tard y sont débattus.



Les éléments en vert représentent les moments où les Communautés de Communes et le Pays (élus et techniciens) se sont réunis pour participer à l'enrichissement des données chiffrées du diagnostic par l'apport de discours, de vécus. Il s'agit aussi de rencontres qui ont permis aux territoires de se présenter les uns les autres en se faisant visiter les projets à l'image des tours bus organisés en mai-juin. Dans l'ensemble ces moments ont participé à la cohésion des participants afin de construire une vision commune. En 2024, les partenaires ont été invités à participer à deux reprises : le 8 mars et le 5 novembre.

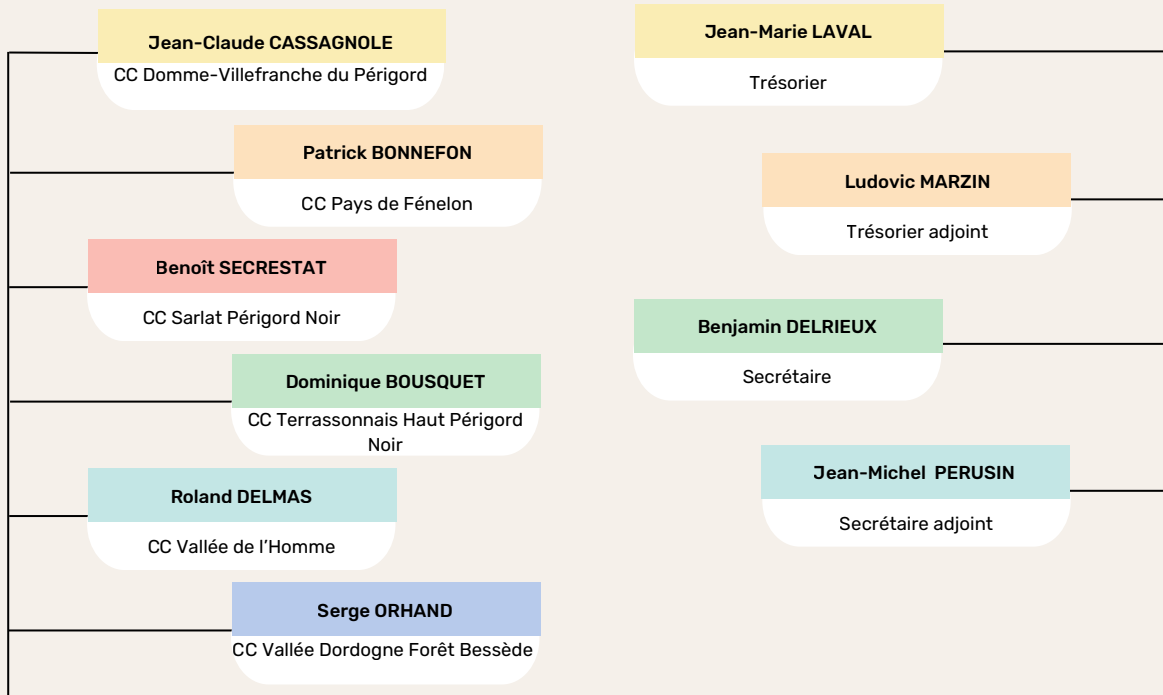


Pour en savoir davantage sur le SCoT rdv dans la partie dédiée p.26 !

LA GOUVERNANCE

LE BUREAU

LES VICE-PRÉSIDENTS



Jean-Jacques de PERETTI
CO-PRÉSIDENT

Germinal PEIRO
CO-PRÉSIDENT



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MISSIONS

Le Pays du Périgord Noir est une structure de développement local. Il regroupe 6 communautés de communes :

- la CC du Terrassonnais Haut Périgord Noir
- La CC de Sarlat Périgord Noir
- La CC Vallée de l'Homme
- La CC Pays de Fénelon
- La CC Domme - Villefranche du Périgord
- La CC Vallée Dordogne Forêt Bessède

Les démarches engagées collectivement sur son périmètre répondent à des enjeux supra-intercommunaux. Le Pays doit permettre une coopération plus facile entre les EPCI qui le composent et favoriser leur synergie. La maille "Pays" permet aux territoires de développer des projets qui ont plus d'intérêt à être déployés à une échelle plus large que celle des EPCI membres.



LES MISSIONS

En 2024, le Pays du Périgord Noir anime et pilote :

- **Les politiques territoriales menées à l'échelle Pays**

- Contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine : Contrat de Développement et de Transitions, Programmes européens (Volet Territorial des Fonds Européens), Action Collective de Proximité (ACP), co-animation du Contrat Opérationnel de Mobilités avec la Région (COM), Marque Employeur Territorialisée (MET)
- le Schéma de Cohérence Territoriale - via le Syndicat Mixte SCOT du Périgord Noir
- Contractualisation avec l'Etat : Territoires d'Industrie pour le bassin Périgord Noir-Brive-Tulle et le Contrat pour la Réussite de la Transition Energétique
- Démarche de labellisation Programme Alimentaire de Territoire de niveau 1 (PAT)

- **Les outils collectifs d'intérêt Pays, vecteurs d'attractivité pour le territoire**

- La Plateforme de Formation
- la Résidence Habitat Jeunes,
- La bourse des locaux vacants d'entreprises (BLVE)

- **Des groupes thématiques en fonction des besoins**

Des groupes de travail sont également activés en fonction des demandes et des actualités à l'échelle du territoire. En 2024, les groupes de travail existants sont :

- **Groupe de travail logement**
- **Groupe de travail mobilités**
- **Groupe de travail forêt**

L'EQUIPE DU PAYS

DIRECTION ET ADMINISTRATION

Solène GUERINOT

Directrice
Cheffe de projet
cohésion territoriale

Veronique LIVOIR

Coordinatrice
administrative Pays,
SCOT

EUROPE

Veronique LIVOIR

Gestionnaire
LEADER et VTFF

Elise VERGNES

Animatrice VTFF

Solène GUERINOT

Animatrice VTFF à
partir de juin 2024

ECONOMIE

Elise VERGNES

Economie et
Artisanat

Océana PETITPEZ

Territoire d'Industrie

ATTRACTIVITE

Baptiste DURAND

Développement
Territorial

Guillaume LACHAUD

Régisseur
plateforme

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITIONS

Maïlys GARRIGOU

Schéma de
Cohérence
Territoriale
Forêt et Mobilités

Baptiste DURAND

Animation PAT
Animation
LOGEMENT

LES FONDS EUROPEENS



PROGRAMMATION

L'année 2024 a vu démarrer la programmation Volet des Fonds européens 2012 - 2027 avec la signature de la convention entre le Pays du Périgord Noir, structure porteuse du GAL et l'Autorité de Gestion des Fonds européens le 16 janvier 2024.

PROGRAMMATION VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPEENS 2021-2027

Deux fonds sont disponibles et peuvent être sollicités sur le territoire : le FEADER (mesure LEADER) et le FEDER (Objectif Stratégique 5).

La stratégie est composée de quatre axes, apportant chacun des réponses au regard des enjeux identifiés lors de la candidature du territoire :

Axe 1. Résilience

Adapter le territoire aux différents aléas climatiques et environnementaux



Axe 2. Cohésion sociale et ESS

Renforcer la cohésion sociale et territoriale



Axe 3. Attractivité économique

Accompagner les acteurs économiques du territoire pour stimuler les ressorts de l'économie locale



Axe 4. Tourisme durable

Tenir pleinement compte des impacts économiques, sociaux, environnementaux de la filière



Bilan de l'année 2024

- > Enveloppe globale de 3 244 234 € (FEADER et FEDER OS 5)
 - > 5 réunions de GAL organisés avec 18 projets présentés
 - > 15 projets avec avis d'opportunité positif, pour 1 140 950.79 € de fonds européens engagés
- Sur l'enveloppe globale de 3 244 234 €, la consommation prévisionnelle est de 65%
- > 2 événements organisés dans le cadre du Joli Mois de Mai de l'Europe

Organisation d'événements dans le cadre du Joli Mois de l'Europe en Mai avec deux matinées thématiques

Le 30 mai, une matinée, co-organisée par le Pays du Périgord Noir et le Département de la Dordogne, a permis de présenter les dispositifs européens. Une vingtaine de personnes se sont réunies à Sarlat. La matinée s'est terminée avec un cocktail déjeunatoire sur la jolie place Marc Busson, qui venait de bénéficier d'une renaturation.



Le 31 mai, les quatre Groupes d'Action Locale (GAL) de Dordogne - Pays de l'Isle en Périgord, Pays du Périgord Noir, Pays du Périgord Vert et Grand Bergeracois - se sont réunis à Bourrou à l'occasion du Joli Mois de l'Europe en Mai. Cette matinée, organisée autour d'activités ludiques (quizz, jeux de rôle), visait à renforcer la connaissance des actions européennes et à valoriser la coopération entre territoires auprès de nos membres. L'idée était aussi de dresser le bilan du programme LEADER 2014-2020, avec plus de 7 M€ investis dans des projets locaux structurants.

LE SOUTIEN A L'ECONOMIE



DISPOSITIF ACP

Le dispositif Action Collective de Proximité (ACP) est porté et financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Dordogne et les 6 EPCI du Périgord Noir.

Son objectif est d'accompagner les artisans et les commerçants du Périgord Noir. Il vient répondre aux enjeux de la stratégie Artisanat - Commerce issue d'un diagnostic livré en 2021 :

- Capitaliser sur les atouts du territoire,
- Soutenir la dynamique d'attractivité des centres villes et centre-bourgs,
- Accompagner le changement de modèle commercial,
- Pérenniser les entreprises du territoire.

Il s'articule autour de deux volets complémentaires :

- Les aides directes aux entreprises
- Les actions collectives.

Les Aides Directes aux commerçants et artisans en 2024

➤ Enveloppe initiale de subvention : **494 261,19 €**

➤ 43 entreprises rencontrées, 14 accompagnées sur le dispositif ACP et 29 orientées vers une solution de financement autre et/ou vers un interlocuteur adapté

➤ 14 dossiers instruits et validés via la subvention ACP pour **102 339 € d'aides** (soit 15 400 € de plus qu'en 2023) et un montant total d'investissements de

393 408.70 €, dont 292 073.53 € de matériels et 101 335.07 € de travaux

➤ 4 comités de pilotage pour statuer sur les dossiers et sur les actions à mener



ARTISANS ET COMMERCANTS
DU PAYS DU PÉRIGORD NOIR

VOUS AVEZ UN PROJET
D'INVESTISSEMENT POUR MODERNISER
OU DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?



Vous avez un projet :
- D'au moins 5 000 €
d'investissement (ou 2 000 € sur
un projet numérique)

Vous êtes :
- Sur le territoire du Pays
Périgord Noir et existez
depuis au moins 1 an
- Une TPE de moins de 10
salariés
- Inscrit à la CCI ou chambre des
métiers
- Une entreprise locale en
activité toute l'année
- Une entreprise avec un CA
inférieur à 1 M d'€



DES AIDES FINANCIÈRES SONT POSSIBLES

- Développement Innovation Environnementale - Transmission/reprise Transformation numérique - Modernisation

Avec le soutien de



Elise VERGNES

Chargée de mission Economie Artisanat Commerce
Pays du Périgord Noir
Place Marc Susson 24200 SARLAT LA CANEDA
Téléphone : 06 20 41 13 32
Mail : elise.vergues@payspn.fr
Dispositif Action Collective de Proximité - ACP

Répartition des 14 dossiers par axe stratégique

Projets d'innovation numérique	1
Projets d'innovation environnementale	5
Projets de transmission ou de reprise	8

Les points à retenir pour l'année 2024

- Recrutement d'une chargée de mission début avril, après une vacance de poste de 3 mois
- Réalisation d'un rapport d'évaluation du dispositif à mi-parcours qui a permis de prolonger le dispositif jusqu'à fin 2025

Les actions collectives

> Soutien à la production de contenu en ligne : #PérigordNoirOnLine

- Relance d'un groupe de travail pour proposer une nouvelle programmation d'ateliers numériques gratuits
- Sélection d'un prestataire vidéo pour réaliser des formats vidéos de chaque ateliers
- Animation d'un atelier Réseaux Sociaux à Saint-Cyprien réunissant 25 participants
- Mise en ligne du MOOC Réseaux Sociaux sur le YouTube du Pays du Périgord Noir

Facebook et Instagram
2 outils pour booster votre communication professionnelle

animés par
La Palette de Gwenn
Témoignage
Photographie
Freelance

Thomas Houcke
Conseiller Numérique
CMA

Méloody Bernardin
Créatrice
Freelance

#PérigordNoirOnLine

JEUDI 14 NOVEMBRE 9H-12H
Communauté de communes VDFB
16 avenue de la gare
Saint-Cyprien



> Coaching des commerçants par un.e spécialiste du merchandising

- Recrutement d'une prestataire, Hélène Genter, spécialiste du merchandising et de l'aménagement des points de vente.
- Organisation de conférences prévues en 2025 pour présenter les grands principes du merchandising et les bonnes pratiques pour optimiser les espaces de ventes et développer le chiffre d'affaires des commerçants
- Orientation de deux commerces vers un accompagnement individuel



Initié par l'État, ce dispositif vise à soutenir le potentiel industriel des territoires, en mettant à disposition des moyens pour accompagner les entreprises industrielles locales et initier des actions collectives visant à soutenir le tissu industriel.

L'objectif principal est de concentrer les ressources de l'État et de ses opérateurs tels que la Banque des Territoires, BPI France, France Travail et Business France, afin de renforcer la transition écologique et la performance industrielle des territoires.

Le Pays du Périgord Noir porte la coordination du Territoire d'Industrie et une cheffe de projet a été recrutée en mai 2024.

Un plan d'actions réfléchi en 4 enjeux forts et 18 actions territoriales

FONCIER ADAPTÉ

Etude de préfiguration EIT - valorisation des sous-produits industriels

INNOVATION

Promotion des métiers de l'industrie



Requalification de friches et extensions de zones d'activités



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Centre des Métiers et des Qualifications de L'industrie du Cinéma à Sarlat



RECRUTEMENT & COMPÉTENCES



Les actions engagées en 2024

- 1 comité de lancement du dispositif Territoires d'Industrie
- 4 comités de suivi de l'étude
- 1 visite d'entreprise
- 16 événements recensés lors de la semaine de l'industrie
- 1 page linkedin & 1 newsletter



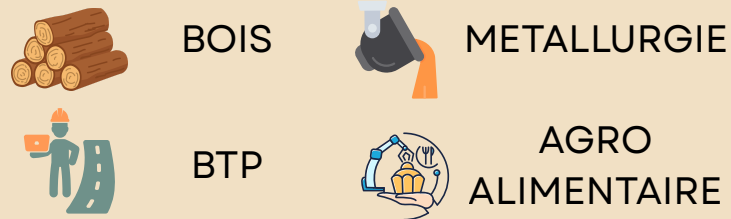


Ecologie Industrielle et Territoriale

Le Territoire d'Industrie Brive Tulle Périgord Noir a mené une étude de juin à décembre 2024 (financée par l'ANCT) sur la thématique de l'**écologie industrielle et territoriale**, plus spécifiquement sur la **valorisation des sous-produits industriels**.



4 filières ciblées pendant l'étude :



3 typologies de déchets prédominantes à tous les secteurs



Une feuille de route dessinée en conclusion de l'étude :

1. Développer une offre de solutions de valorisation plus qualitatives
2. Accompagnement à la réalisation de projets EIT collectifs
3. Soutien à la mise en place de synergies et de circuits courts

Et ensuite ?

L'année 2025 va permettre au territoire d'expérimenter la mise en place d'actions, d'évènements, de tests pour les entreprises.

En premier lieu, la mise en place d'ateliers de détection de synergies, une rencontre qui permet aux entreprises locales d'évoquer leurs déchets et d'en faire des échanges, des dons...

Un exemple concret

Sur le territoire de la CC du Terrassonnais Haut Périgord Noir, une synergie a été créée entre les entreprises Lagarde & Laronze qui a des besoins récurrents de palettes et Delmon Group qui en évacue hebdomadairement !



L'ATTRACTIVITE



LA MARQUE EMPLOYEUR TERRITORIALE

En 2024, le Pays du Périgord Noir a déployé le volet collectif du dispositif Marque Employeur, initié par la Région Nouvelle-Aquitaine et ouvert aux entreprises locales dès 2023. Cette démarche vise à accompagner les entreprises, à optimiser leur attractivité en connectant leur Marque Employeur aux démarches territoriales menées afin d'agir concomitamment sur la qualité de vie au travail et la qualité de vie sur le territoire. **Elle doit permettre de créer des synergies entre les acteurs économiques locaux et les collectivités territoriales afin de contribuer au développement du territoire.**

Le dispositif "Marque Employeur" vise à construire des réponses collectives et territorialisées aux enjeux d'attractivité, en croisant les regards entre les entreprises locales et le secteur public



Lancement du dispositif "Marque Employeur, dans les locaux de l'entreprise Delmon Group à Terrasson le 26 septembre 2024

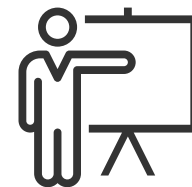
En 2023 et 2024, 8 entreprises volontaires, labellisées Usine du Futur, ont été accompagnées individuellement par l'ARACT pour améliorer leurs pratiques en matière de qualité de vie au travail, de fidélisation et de recrutement.

Le premier séminaire collectif, tenu le 26 septembre 2024, a permis d'identifier les leviers prioritaires à activer : **le logement, la mobilité et l'attractivité du territoire et des entreprises locales, complétés par des sujets de veille tels que le foncier économique et l'accès aux soins.**

Des propositions concrètes ont émergé, notamment **la création d'une vitrine digitale du territoire, une communication ciblée vers les jeunes (écoles, collèges), et la mise en place d'un pack d'accueil pour les nouveaux actifs.**

Ce travail collectif a posé les bases d'un plan d'actions partagé, qui se prolongera en 2025 à travers un second séminaire.

LA PLATEFORME DE FORMATION



Initié par des chefs d'entreprises du bâtiment et la Maison de l'Emploi du Périgord Noir, le projet de de plateforme de formation a vu le jour en 2012. Aujourd'hui, la plateforme de formation est portée par le Pays du Périgord Noir et représente un outil d'attractivité pour les 6 communautés de communes qui le portent financièrement.

Sur une surface de 800m², la Plateforme offre un plateau technique, une aire de CACES et des salles de formation répondant aux besoins en compétence des entreprises locales. La plateforme se veut pluridisciplinaire et interprofessionnelle. Cette dernière présente toutefois une spécialisation reconnue pour les formations relatives au « bâti ancien », en cohérence avec l'important patrimoine architectural du territoire.

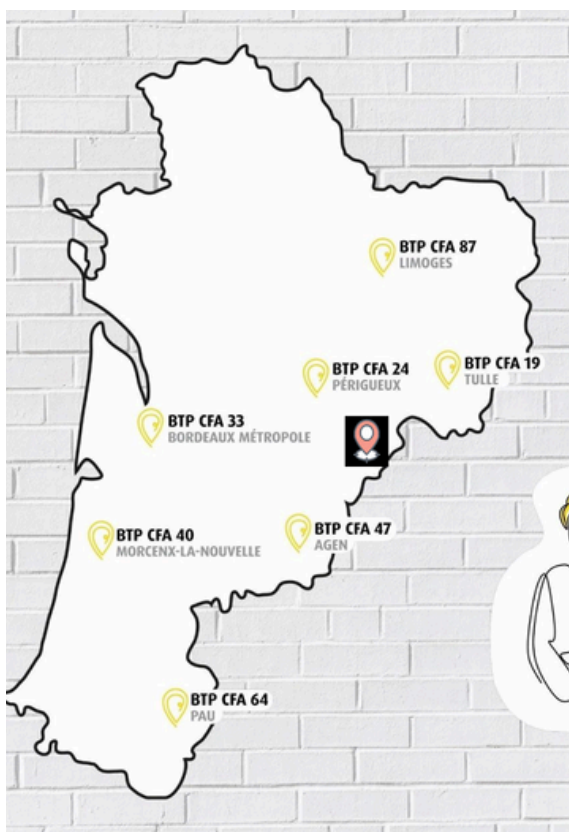
La Plateforme de formation en 2024

> 500 personnes formées

> 10 organismes de formations présents dont 3 à l'année

> 15 000 heures de formations à l'année

LE CFA BTP- Antenne Sarlat

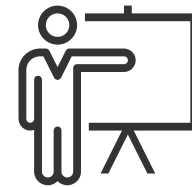


L'association BTP CFA Nouvelle-Aquitaine est une association paritaire loi 1901, issue de la fusion au 1er janvier 2011 de cinq associations de formation d'apprentissage départementales (24, 33, 40, 47 et 64), puis de la fusion au 1er janvier 2022 avec le bâtiment CFA limousin (19, 87).

L'ensemble des 7 CFA proposent des formations dans quasiment tous les métiers du secteur du BTP et accueillent près de 4000 jeunes sur la région nouvelle-aquitaine.

Depuis 2023-2024, le CFA BTP s'est installé à Sarlat en ouvrant un centre à la Plateforme de formation.

LA PLATEFORME DE FORMATION



Lieu central pour l'accueil de formations professionnelles, la Plateforme de Formation du Périgord Noir s'affirme également comme un support d'animation et de découverte pour les jeunes, notamment dans le cadre de l'ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité, animé par la Mission Locale du Périgord Noir).

UNE ECOLE UN METIER
en Périgord Noir

- Pratique de gestes professionnels
- Information sur les formations
- Echanges - infos - conseils

vendredi 26 janvier : réservé aux scolaires
sam 27 janvier 9h/13h : ouvert à tous

CLÉE Plateforme de Formation et Lycées Pré de Cordy - Sarlat

Logos: erip, régional de proximité, Mission Locale Périgord Noir, Pré de Cordy, TOUS LES JEUNES POUR L'EMPLOI, etc.

Les 26 et 27 janvier 2024, elle a accueilli près de 400 collégiens venus découvrir les formations et métiers proposés localement, à l'occasion de deux journées coorganisées par les acteurs de l'emploi et de la formation. Les élèves, issus de plusieurs établissements du territoire (Sarlat, Montignac, Le Bugue, Belvès, Thenon, Terrasson, Saint-Cyprien), ont pu s'immerger dans des démonstrations concrètes :

- Métiers du BTP, au sein des ateliers de maçonnerie, menuiserie, couverture-zinguerie
- Esthétique et coiffure, en partenariat avec le lycée Saint-Joseph
- Agriculture, avec la MFR de Salignac



LA RÉSIDENCE HABITAT JEUNES



A partir de 2014, les différents diagnostics menés sur le territoire du Périgord Noir montre que la part des jeunes diminue dans la population totale, phénomène que l'on retrouve sur beaucoup de territoires ruraux.

L'accès au logement, à la formation et à la mobilité constituent les freins principaux des jeunes actifs dans leur parcours professionnel et expliquent les difficultés à maintenir ces derniers sur le territoire.

Les acteurs du Pays du Périgord Noir se sont donc **engagés dans une démarche collective visant à favoriser l'accès au logement pour les jeunes actifs**, afin de faciliter leur employabilité et leur accès à la formation. Ainsi, la Résidence Habitat Jeunes a vu le jour à Sarlat, à proximité immédiate de la Plateforme de formation interprofessionnelle.

En 2024, la Résidence Habitat Jeunes du Périgord Noir a accueilli 94 jeunes, avec un taux d'occupation de 86 %, confirmant son rôle central dans l'accueil et l'accompagnement des actifs en mobilité sur le territoire.

La résidence, plus qu'un hébergement, est un véritable lieu d'autonomisation pour les jeunes, accompagnés dans leur insertion sociale et professionnelle. Elle accueille une majorité de jeunes post-bac, mais aussi des publics spécifiques comme deux mineurs non accompagnés en alternance, en lien avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

Avec la poursuite des efforts de gestion et une activité prévisionnelle en hausse pour 2025, la **RHAJPN demeure un levier essentiel pour répondre aux besoins en logement temporaire et accompagner la jeunesse locale et de passage.**

- > 34 logements
- > 45 lits
- > 94 personnes accueillies en 2024
- > 1 résident sur 2 est étudiant ou stagiaire
- > 23 % de saisonniers
- > 89% de taux de remplissage moyen
- > 70% des jeunes viennent hors du département de la Dordogne



LA BOURSE AUX LOCAUX VACANTS - BLVE

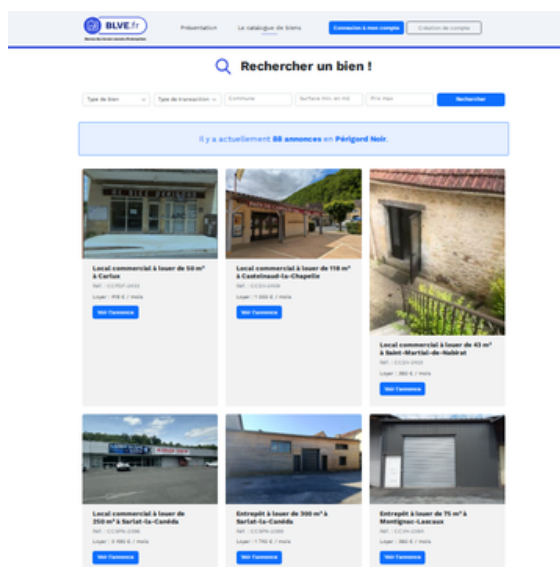


Bourse des Locaux
Vacants d'Entreprises

Depuis sa création en 2022, la Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises (BLVE) poursuit ses objectifs : faire connaître l'offre de locaux disponibles sur le territoire, favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques et accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de locaux adaptés.

En 2024, l'action s'est poursuivie avec :

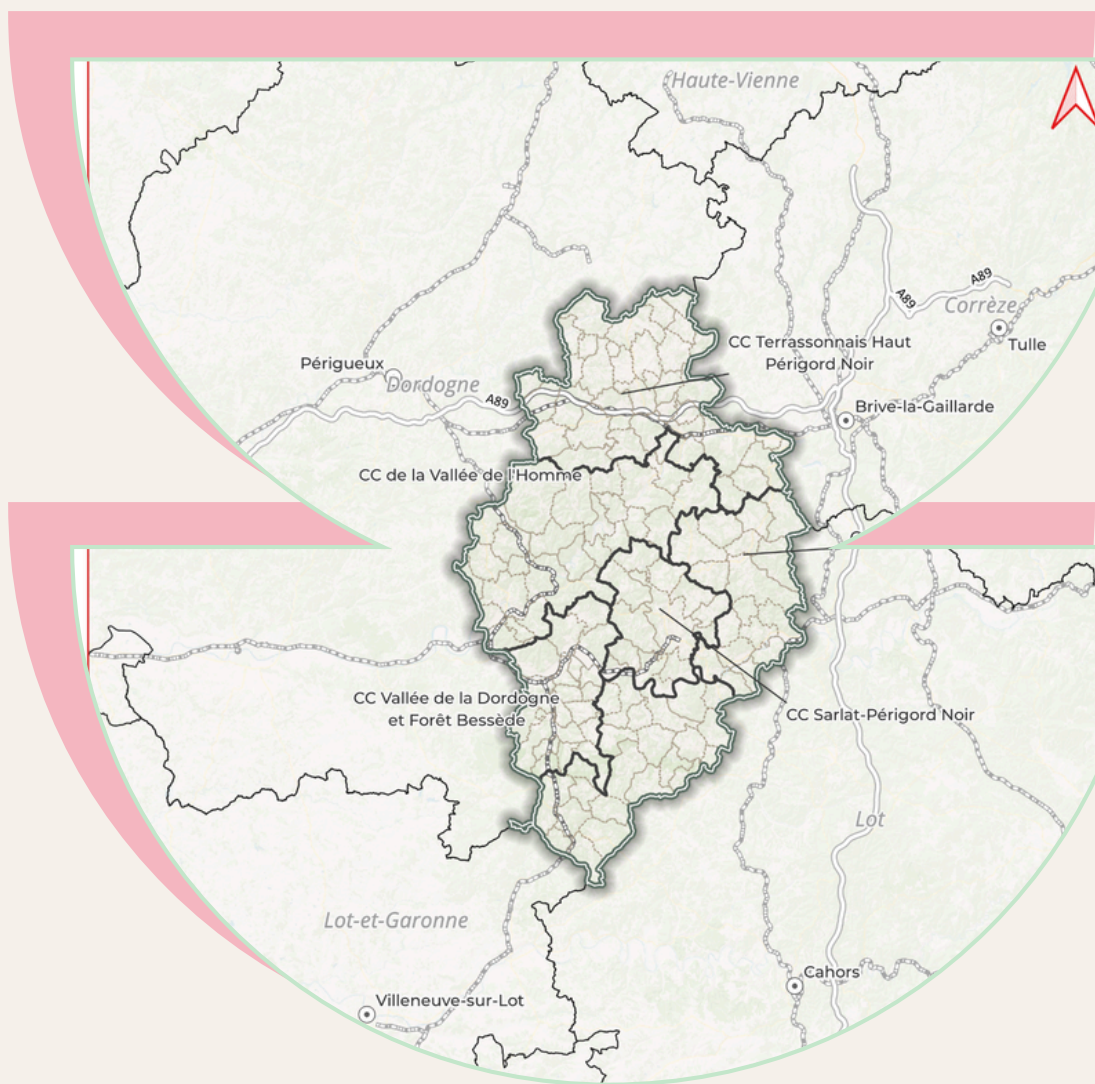
- Une offre actualisée d'une trentaine de biens disponibles (locaux professionnels, terrains, bâtiments d'activités...),
- Le maintien des partenariats avec la Chambre d'Agriculture de Dordogne, la SAFER, et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, permettant une diversité d'annonces (reprise d'exploitations agricoles, fonds artisanaux ou commerciaux...),
- Une présence renforcée sur le territoire, grâce à l'implication des 6 référents locaux, accompagnant les communes et les professionnels dans la publication de leurs annonces.



Les chiffres 2024 de la BLVE :

- > 80 annonces réparties sur le territoire
- > 50 utilisateurs chaque mois
- > Un temps de connexion moyen de 5 minutes
- > 6 référents par territoire pour l'aide à la rédaction

LE SCoT

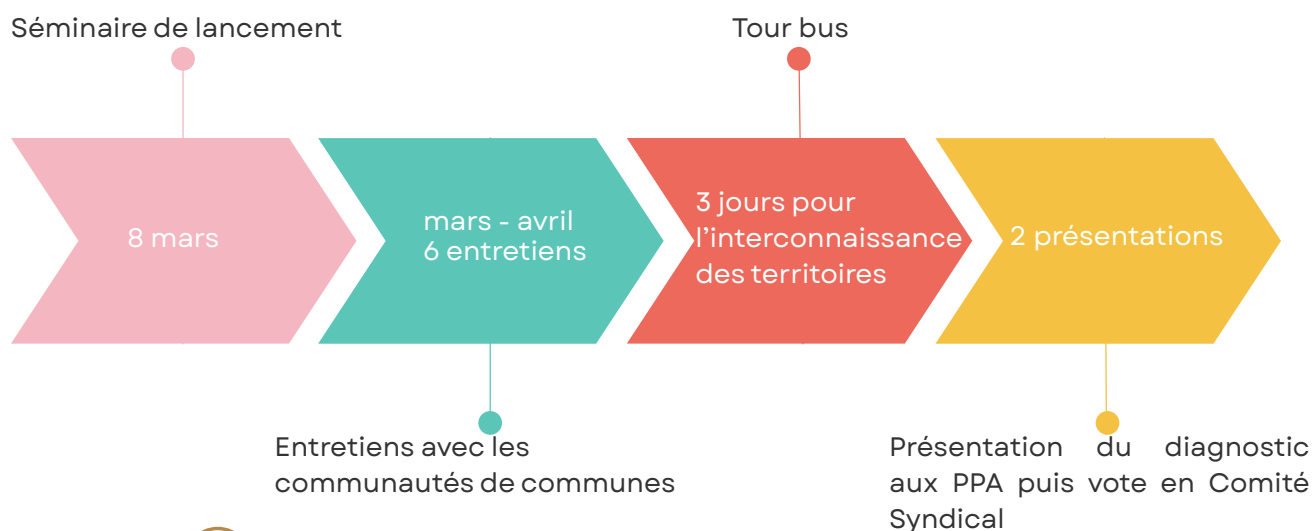


LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

L'ÉLABORATION DU SCOT

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale a débuté en 2023 par le recrutement d'un bureau d'étude, Citadia Conseil. L'année 2024 a été consacrée à la co-construction du diagnostic et de l'évaluation environnementale.

Les temps forts de la construction du diagnostic



Et en (+)

Plusieurs Comité de Pilotage ont ponctué l'année pour rendre compte de l'avancée du travail et arbitrer les orientations.

Le fonctionnement

Les Comités de Pilotage sont composés des membres élus du Comité Syndical et des référents techniques du Pays et des EPCI.

Les tours bus et autres temps de rencontre sans décision ont été ouverts aux élus volontaires des EPCI.

Le SCoT est un document de planification stratégique conduit par les élus locaux qui propose une vision prospective sous forme de projet pour le territoire à 20 ans.



Les PPA, quésaco ?

Collectivités, services de l'Etat, chambres consulaires... qui rendent un avis sur le document dans le cadre de leurs compétences.

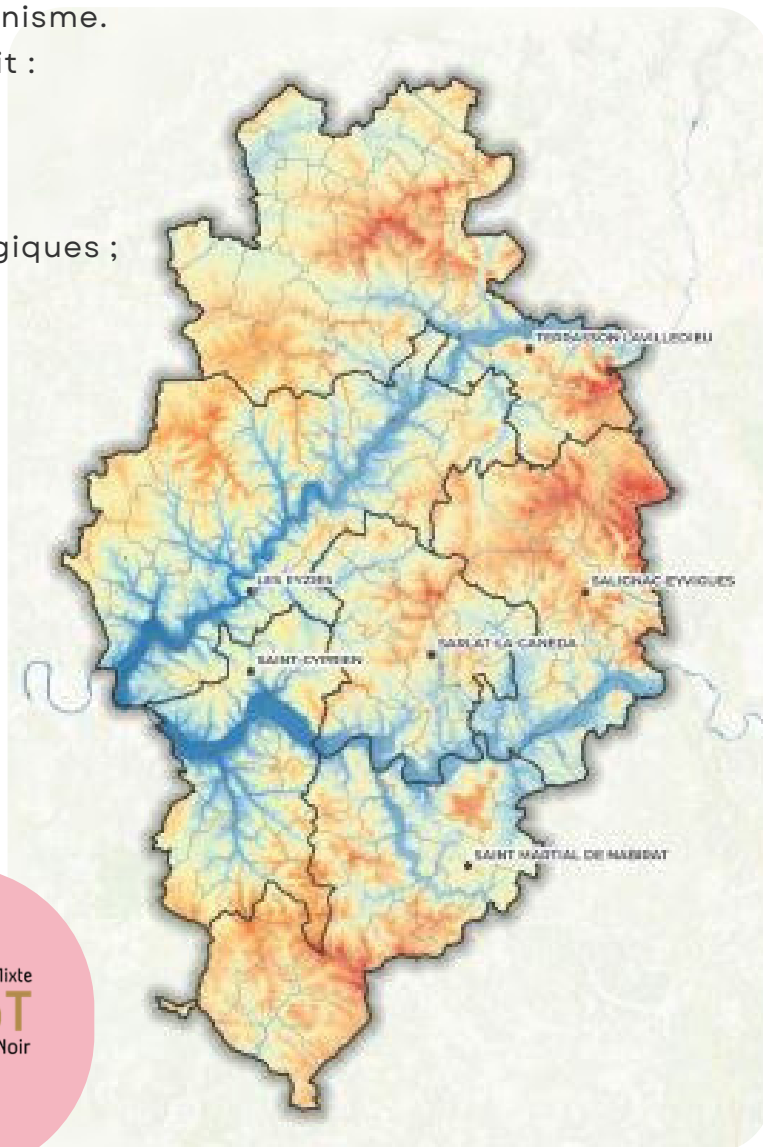


LE DIAGNOSTIC ET L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le diagnostic est composé de 12 parties qui abordent les thématiques indiquées par le code de l'urbanisme.

Elles sont déclinées comme suit :

- > Préambule ;
- > Paysages ;
- > Défis de transitions ;
- > Risques naturels et technologiques ;
- > Habiter ;
- > S'épanouir ;
- > Consommer ;
- > Se déplacer ;
- > Agriculture ;
- > Forêt ;
- > Tourisme.



Topographie et hydrographie du Périgord Noir

Concernant le suivi administratif et technique du Syndicat :

- > 4 Comités Syndicaux
- > 1 Comité Technique



Pour consulter le diagnostic et donner vos avis, rendez vous sur le site du Pays :

https://pays-perigord-noir.com/wp-content/uploads/2025/04/SCoT_PN_Diagnostic-20250325.pdf

Les perspectives 2025

L'année 2025 sera une période cruciale pour le SCoT : nous construirons le Projet d'Aménagement Stratégique -PAS- et débuterons l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs -DOO. Il s'agit respectivement du document de projet politique et du document réglementaire !

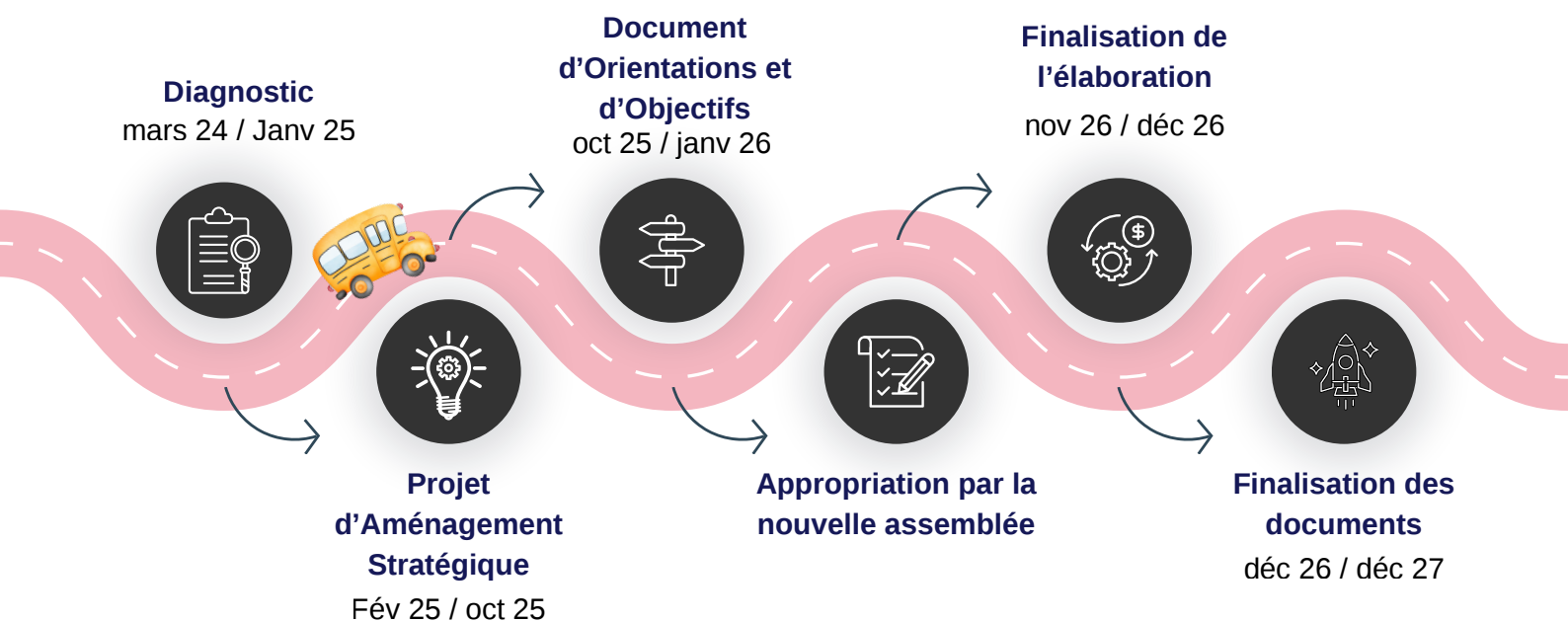


Jean-Michel Pérusin, Président du SCoT



Atelier - Journée Multithématique du PAS 7 avril 2025

Calendrier de l'élaboration 2024-2027



LES TRANSITIONS



LA FORÊT



La forêt couvre 1282 km², soit 55 % de la surface du Périgord Noir, cela monte à 62 % si on compte l'ensemble des surfaces boisées ! Elle est composée principalement de feuillus ou de peuplements mixtes riches en feuillus.

En 2024, le Groupe de Travail sur le forêt s'est réuni 2 fois.

Les discussions se sont concentrées sur la stratégie à adopter pour réaliser des actions concrètes et pratiques.

Pour cela, une journée de rencontres avec les acteurs institutionnels de la forêt a été organisée en partenariat avec le CAUE, le 14/02/24.

Les membres du groupe de travail ont pu échanger avec Fibois (interprofession), le CRPF (Centre Régional des Propriétaires Forestiers), le Département...

Afin de permettre une avancée sur les enjeux identifiés, le Groupe de Travail, en accord avec le Conseil d'Administration a choisi de recruter une stagiaire (décision mai 2024).

L'objectif affiché est le suivant : Quelles sont les problématiques rencontrées par les collectivités -communes et EPCI- en lien avec la forêt et comment y répondre dans le cadre de leurs compétences ?

Le stage se déroulera de février à août 2025.



Plantation de feuillus - Forêt du domaine de Campagnac



Peuplement caractéristique du Périgord Noir - taillis de châtaigniers

La mission forêt fait partie du projet Transitions qui bénéficie d'un accompagnement financier dans le cadre du Volet Territorial des Fonds Européens.



Union Européenne



région
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre avenir

L'ALIMENTATION



En 2023, le Pays du Périgord Noir a engagé une dynamique nouvelle autour de la question de l'alimentation, identifiée comme un levier stratégique de développement par les 6 communautés de communes.

Cette thématique transversale a été intégrée aux actions structurantes du Pays.

L'année 2024 a marqué une montée en puissance de cette démarche à travers l'engagement dans la construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Sur le territoire du Périgord Noir, les constats liés à l'alimentation sont :

- Une perte de 75 % des exploitations agricoles en 50 ans
- Une forte dépendance à la voiture pour les achats alimentaires
- Des risques avérés de précarité alimentaire
- Un taux d'obésité en hausse (de 9 % en 2000 à 17 % en 2022)
- Un classement en risque 5 pour la majorité des communes du Pays sur l'accès à l'information alimentaire

Malgré ces constats alarmants, le territoire bénéficie cependant de nombreux atouts :

- Des productions agricoles phares,
- Un maillage dense de magasins de producteurs,
- Une forte présence de restaurateurs
- La présence de plusieurs épiceries sociales et solidaires.

Afin de structurer une réponse collective, le Conseil d'Administration du Pays du Périgord Noir de mai 2024 a validé le lancement d'une étude de préfiguration d'un Programme Alimentaire de Territoire en s'appuyant sur un bureau d'études spécialisé.

Objectif : Co-construire un plan d'actions partagé en concertation avec les acteurs du système alimentaire local.

Un jury de sélection s'est tenu le 18 novembre 2024 et a décidé, à l'unanimité, de sélectionner le bureau d'études TERO pour mener à bien la mission de préfigurer le PAT du territoire.

L'ALIMENTATION

La gouvernance du projet a été posée dès la fin 2024 :

- Un comité agile réunit régulièrement les référents techniques et politiques du Pays pour le suivi de la mission
- Un comité de pilotage élargi a été installé le 10 février 2025 afin de cadrer la méthode de travail et partager les objectifs de la démarche

Le diagnostic ainsi que le plan d'action seront finalisés en fin d'année 2025.

Mise en lumière d'une initiative inspirante : une formation sur la résilience alimentaire à Salignac

Le 8 avril 2024, plus de 30 élus et techniciens du territoire ont participé à une journée de formation à Salignac animée par Stéphane Linou autour des enjeux de résilience alimentaire et de sécurité civile. Organisée dans un contexte de prise de conscience croissante des vulnérabilités territoriales face aux crises (climatiques, sanitaires, économiques), cette formation visait à mieux comprendre les leviers d'action à l'échelle locale pour garantir une alimentation accessible et durable en cas de rupture d'approvisionnement. Les échanges ont permis de croiser les regards entre acteurs de terrain, d'identifier les ressources du territoire et d'amorcer une réflexion commune sur les stratégies d'adaptation. Une première étape vers une démarche territoriale plus résiliente et préventive.



LES MOBILITÉS



Conférence de presse - Lancement de la plateforme Atchoum 17/09/25 - Salignac

Adhésion du territoire à la plateforme Atchoum

Parties du constat commun que les publics vulnérables non motorisés rencontrent des difficultés de déplacement, les 6 communautés de communes regroupées autour du Pays se sont lancées ensemble dans un projet, le transport solidaire.

Pour cela, des conventions ont été prises pour une durée de 3 ans pour adhérer à une plateforme : **Atchoum**, acteur de la mobilité sociale et solidaire.

La plateforme propose une solution classique de co-voiturage mais aussi la mise en relation de potentiels conducteurs et de passagers ayant besoin de se rendre à un rendez-vous médical, un entretien...

Afin de coordonner la démarche, le groupe de travail mobilités -composé du Pays, d'un référent technique et élu par EPCI- s'est réuni 4 fois entre le printemps et à la fin de l'été.

Suite et fin de l'étude réalisée dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilités

Les pistes d'exploration opérationnelles ont été déclinées en 4 axes dans le cadre du Contrat Opérationnel de Mobilités :

- Favoriser le désenclavement et l'accès aux services
- Favoriser le partage de l'automobile
- Favoriser les mobilités actives du quotidien
- Valoriser la communication autour des services de mobilité



Les communautés de communes ont reçu le soutien du Fonds Vert pour la mise en place du transport solidaire en Périgord Noir.

LES CONTRACTUALISATIONS

CONTRACTUALISATION



LES CONTRACTUALISATIONS



Une des missions phares du Pays du Périgord Noir est d'animer des politiques contractuelles au service du territoire.

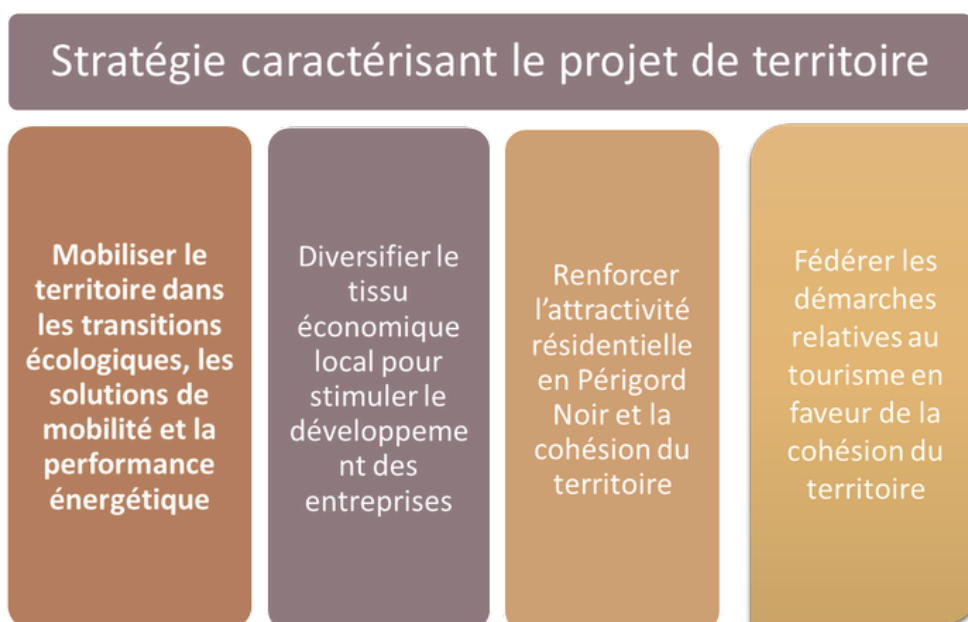
Dans ce cadre, le Pays a engagé deux démarches de contractualisation avec la Région Nouvelle-Aquitaine et avec l'Etat afin d'assurer un développement équilibré et cohérent du territoire : le Contrat de Développement et de Transitions signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Contrat pour la Réussite de la Transition Energétique, avec l'Etat.

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

Dans le cadre de sa politique contractuelle territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place des contrats de territoire visant à renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement.

Ainsi, le Pays du Périgord Noir a travaillé sur une stratégie durant l'année 2022 et le Contrat de Développement et de transitions est en vigueur depuis le 1er janvier 2023, il se terminera à la fin de l'année 2025.

4 enjeux ont été définis dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions pour le Périgord Noir :



Le Contrat de Développement et de Transitions est revu tous les ans à travers un Comité de pilotage. Il s'est tenu le 20 février 2024 aux Eyzies et a permis de faire un état d'avancement du Contrat :

- 17 projets issus du contrat, 7 nouveaux projets et 5 dossiers ACP ont été financés par la Région Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 631 414,57 €
- Un accompagnement à l'ingénierie Pays à hauteur de 64 866 €

Ce Copil a aussi permis d'acter la passation entre l'ancienne et la nouvelle chargées de mission Datar, référente Périgord Noir.



Par ailleurs et dans le cadre du CDT, une Commission Ruralité a été organisée, de concert avec la Conférence des Maires du Pays du Périgord Noir. Celle-ci a permis de représenter les différents dispositifs de la Région Nouvelle-Aquitaine auprès de la quarantaine de maires présents.



LE CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Elaboré sur la base de la stratégie du Pays du Périgord Noir, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026, appelé désormais le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique, a été signé en 2021 entre l'Etat et les 6 EPCI composant le Périgord Noir.

Le Pays du Périgord Noir a pour mission d'animer ce dispositif.

Ainsi, le 28 mai 2024, s'est tenu à Sarlat-la-Canéda un Comité de Pilotage réunissant les services de l'Etat, la sous-préfecture et les communautés de communes du Périgord Noir qui a permis de faire un bilan sur les 52 projets du territoire soutenus en 2023 et inscrits au Contrat.

Ce Comité de pilotage a aussi permis de mettre en lumière quelques projets modèles pour le territoire en matière de relance et de transition écologique :

- Renaturation de l'espace Brossolette (Commune de Sarlat)
- Mise en place d'un système Réut : réutilisation des eaux usées (Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir)
- Réhabilitation d'une ancienne maison de retraite en 21 logements intergénérationnels (Communauté de communes Pays de Fénelon)
- Réhabilitation de la salle polyvalente avec des matériaux performants énergétiquement (Commune de Mauzens et Miremont)
- Programme de réhabilitations d'écoles (Communauté de communes Vallée Dordogne)



PAYS DU PERIGORD NOIR
Place Marc Busson
24200 SARLAT

05.53.31.56.01.
contact@payspn.fr



PAYS DU
PÉRIGORD
NOIR